LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR – COMITE DES BOUCHES DU RHONE
12ème TOURNOI NATIONAL DE L'ASSUP FOS SUR MER TENNIS DE TABLE

REGLEMENT

Date du Tournoi :	Samedi 16 et dimanche 17 mai 2026
Lieu du Tournoi :	Gymnase de la Jonquière Allée des Pins 13270 Fos sur Mer
Direction du Tournoi :	Frédéric CAVAILLE (Tél : 06.03.94.96.91)
Juge-Arbitre :	Marc FELICI - JA3 – N° 13411
Inscriptions :	

Article 1 :

Le Club de l'ASSUP Fos sur Mer Tennis de Table organise le samedi 16 et dimanche 17 mai 2026 au Gymnase de la Jonquière, la douzième édition de son Tournoi « Jean-Claude AGNIEL », tournoi homologué National B.
Le Tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT.
Le Tournoi est homologué (N° xxxx/xxxx-B) par la FFTT, et de ce fait les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Article 2 :

Le Tournoi se déroulera sur 27 tables homologuées FFTT.
La limite de joueurs est fixée à **60 joueurs** pour les Tableaux D, E, F, G, H, I, O, P, Q, R, S et T.
La limite de joueurs est fixée à **48 joueurs** pour les Tableaux B, C, L, M et N.
La limite de joueurs est fixée à **24 joueurs** pour le Tableau A, J et K.
Le Tableau Dames est exclusivement dédié aux licenciées féminines.
La limite de classement pour le Tableau Benjamins est fixée à 700pts.
La limite de classement pour le Tableau Poussins est fixée à 600pts.
Les Poussins ne pourront s'inscrire que dans les tableaux ''Poussins'' et ''Benjamins''.
Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau.
Dans tous les tableaux les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.
Tous les tableaux commencent en poules de 3 joueurs. Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final. Le tableau final est un tableau à élimination directe.

Article 3 :

Le tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette avec barbecue, grillades, viennoiseries, boissons chaudes et froides, sandwichs, barres chocolatées, etc., fonctionnera toute la journée.

Article 4 :

Tableaux, horaires et récompenses :

+ de 4 900€ de dotations

Tableaux	Limite	Désignations	Jours	Horaires	¼ Finaliste	½ Finaliste	Finaliste	Vainqueur
A	24 joueuses	Dames	Samedi	16H30	10 €	20 €	40 € + Coupe	80 € + Coupe
B	48 joueurs	5 à 1999	Samedi	9H30	10 €	30 €	60 € + Coupe	120 € + Coupe
C	48 joueurs	5 à 1799	Samedi	12H30	10 €	20 €	40 € + Coupe	80 € + Coupe
D	60 joueurs	5 à 1599	Samedi	14H30		10 €	30 € + Coupe	60 € + Coupe
E	60 joueurs	5 à 1399	Samedi	8H30		10 €	30 € + Coupe	60 € + Coupe
F	60 joueurs	5 à 1199	Samedi	11H30		10 €	20 € + Coupe	50 € + Coupe
G	60 joueurs	5 à 999	Samedi	13H30		10 €	20 € + Coupe	50 € + Coupe
H	60 joueurs	5 à 799	Samedi	8H30		10 €	20 € + Coupe	40 € + Coupe
I	60 joueurs	5 à 599	Samedi	10H30		10 €	20 € + Coupe	40 € + Coupe
J	24 joueurs	Benjamins (<700)	Samedi	15H30		10 €*	20 €* + Coupe	40 €* + Coupe
K	24 joueurs	Poussins (<600)	Samedi	16H30		10 €*	20 €* + Coupe	40 €* + Coupe
L	48 joueurs	Open	Dimanche	15H30	40 €	120 €	250 € + Coupe	500 € + Coupe
M	48 joueurs	5 à 2250	Dimanche	12H30	20 €	60 €	120 € + Coupe	250 € + Coupe
N	48 joueurs	5 à 1899	Dimanche	9H30	10 €	30 €	60 € + Coupe	120 € + Coupe
O	60 joueurs	5 à 1699	Dimanche	14H30	10 €	20 €	40 € + Coupe	80 € + Coupe
P	60 joueurs	5 à 1499	Dimanche	11H30		10 €	30 € + Coupe	60 € + Coupe
Q	60 joueurs	5 à 1299	Dimanche	8H30		10 €	20 € + Coupe	50 € + Coupe
R	60 joueurs	5 à 1099	Dimanche	13H30		10 €	20 € + Coupe	50 € + Coupe
S	60 joueurs	5 à 899	Dimanche	10H30		10 €	20 € + Coupe	40 € + Coupe
T	60 joueurs	5 à 699	Dimanche	8H30		10 €	20 € + Coupe	40 € + Coupe

* Les récompenses des tableaux ''Poussins'' et ''Benjamins'' seront sous forme de Bons d'Achats.

Chaque jour du tournoi un tirage au sort aura lieu (parmi les joueurs présents) pour désigner le gagnant d'un chèque de 200€.

Le pointage se termine une demi-heure avant l'horaire indiqué.

Article 5 :

Catégories et classements saison 2025/2026 de la seconde phase (Janvier 2026). Licence ou Certificat Médical obligatoires.

Les droits d'engagement sont limités à 3 tableaux par jour.

10€ pour 1 tableau, 18€ pour 2 tableaux et 25€ pour 3 tableaux.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur la page Helloasso de l'ASSUP Fos sur Mer :

https://www.helloasso.com/associations/assup-fos-sur-mer/evenements/12eme-tournoi-national-assup-fos-sur-mer

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard avant le jeudi 14 mai 2026 à 20h.

Une confirmation de votre engagement vous sera envoyée par mail.

Le paiement des engagements se fera en ligne lors de l'inscription. Il sera possible de se faire rembourser ses droits d'engagements seulement sur présentation d'un motif d'absence valable et d'un justificatif (présentation d'un certificat médical ou motif impérieux).

Article 6 :

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 7 :

Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le Juge-Arbitre leur attribue. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le Juge-Arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

Article 8 :

Les balles plastiques seront fournies par les joueurs et devront être homologuées ITTF, en cas de litige entre les joueurs pour le choix de la balle un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre.
Des chaussures de sport et une tenue sportive (short et maillot) conforme seront exigées.

Article 9 :

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, dommages et dégradations pouvant survenir dans les locaux du Gymnase de la Jonquière ainsi que sur le parking du gymnase et alentours.
L'ASSUP Fos sur Mer Tennis de Table décline toute responsabilité en cas d'accident en cours et hors compétition et se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Article 10 :

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 11 :

Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la FFTT.

Article 12 :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier un tableau et les récompenses, si « faute de participants ».
Le tournoi peut être annulé sans préavis et unilatéralement en fonction :

- De la disponibilité des locaux municipaux ;
- De la disponibilité des membres organisateurs ;
- Du nombre insuffisant de participants.

Article 13 :

Il est formellement interdit de coller des revêtements en dehors des espaces prévus à cet effet.
Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase.